



Monéteau, le 13 Octobre 2014

La section ESCRIME de l'U.S.C.MONÉTEAU a le plaisir de vous inviter à son

35^{ème} Tournoi International de Sabre Minimes
13^{ème} édition du **Challenge J.P DELANNOY**.

Ce Tournoi, international depuis 1979, est ouvert aux sabreurs et sabreuses minimes et aux meilleurs benjamins et benjamines

Vous trouverez ci-joint les détails d'organisation de cette compétition pour laquelle nous espérons vous accueillir nombreux comme les années précédentes.

Comme l'année dernière, les résultats seront mis en ligne en direct sur notre site

Moneteau-escrime.weebly.com

La Bourgogne étant terre de bien vivre, nous ferons tout pour que le séjour des accompagnateurs à Monéteau soit le plus agréable possible.

Amicalement,

Le Maître d'Armes

Betty ZOLD

Le Président

Jean-Marie DUPAS





Règlement

1 - **DATE** : DIMANCHE 18 JANVIER 2015

2 - **LIEU** : GYMNASSE MUNICIPAL
7, Route d'Auxerre
89470 MONÉTEAU
Tel : 03.86.40.67.75 (jour de la compétition)

3 - **HORAIRES** :

- Garçons : 08 H 15 Appel des tireurs
 08 H 45 Scratch
 09 H 15 Début des assauts

- Filles : 9 H 45 Appel des tireurs
 10 H 15 Scratch
 10 H 30 Début des assauts

Finales garçons et filles à **15 heures**, suivies de la remise des récompenses et du vin d'honneur

4 - **FORMULE ET REGLEMENT** :

Règlement F.F.E. - Formule du Circuit "HORIZON 2020". Les 16 tireurs de tête du classement "HORIZON 2020", à la date du tournoi seront protégés. Seuls seront acceptés sur le praticable : les arbitres, les tireurs appelés, les entraîneurs, les réparateurs et les organisateurs. Cette mesure ne souffrira aucune dérogation.

5 - **DIRECTOIRE TECHNIQUE** :

Il sera constitué sur place de 5 membres conformément au règlement F.F.E. : le Président de la Ligue d'Escrime de Bourgogne, ou son représentant, le président de la section Escrime de l'U.S.C.MONÉTEAU ou son représentant, le Maître Betty ZOLD et les représentants des principales ligues présentes.

6 - **JURY D'APPEL** :

En cas de litige grave, il sera constitué sur place et sera composé des maîtres d'Armes ou des représentants des salles ayant des tireurs engagés et présents dans la compétition. Il tranchera immédiatement les cas qui lui seront soumis



7 - LICENCES :

Présentation obligatoire de la licence F.F.E

8 - TENUES :

Aux normes F.F.E. avec sous bras protecteur.

9 - ASSURANCES :

Les tireurs s'équipent et tirent sous leur propre responsabilité. En aucun cas les organisateurs ne garantiront les infractions commises par des tiers, escrimeurs, dirigeants ou public, tels que vols, violences, dégâts sur des véhicules..etc. L'engagement à la compétition suppose l'acceptation du présent règlement.

10 - ARBITRAGE :

Chaque salle engagée devra fournir 1 arbitre pour 4 tireurs engagés. Les arbitres devront veiller au bon état des équipements des tireurs et devront sanctionner avec fermeté toute action brutale et dangereuse. Le club organisateur prendra en charge le repas des arbitres. Ces derniers seront défrayés au tarif en vigueur par la C N A .

11 - DROIT D'ENGAGEMENT :

Il est fixé à 10€ + 2€ (part Fédération Française d'Escrime) par tireur.

12 - ENGAGEMENT : jusqu'au 15 Janvier 2015

Pour les clubs Français: En ligne sur le site de la Fédération Française d'escrime à partir du 1^{er} Décembre 2014 au 15 janvier 2015.

Pour les clubs étrangers par :

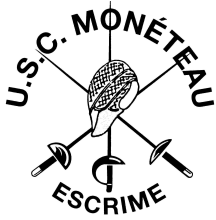
E Mail: escrime.moneteau@wanadoo.fr

Par courrier:

Escrime Monéteau
7, route d'Auxerre
89470 Monéteau

13 - ACCUEIL :

Comme à l'habitude, nous nous faisons une grande joie de vous accueillir. Vous pourrez, si vous le désirez, prendre votre petit déjeuner au club, à partir de 07H45. Toute la journée vous pourrez vous restaurer au buffet - buvette dans le hall du gymnase.



14 - RECOMPENSES :



Les 4 finalistes seront récompensés dans chacun des tournois :

Coupes aux trois premiers

Coupes au 1^{ier} benjamin et à la 1^{ière} benjamine

15 - CHALLENGE J P DELANNOY

Le challenge est décerné au meilleur club. Le calcul se fait en additionnant les places des 3 meilleurs tireurs garçons et filles, s'il n'y a pas le nombre c'est le nombre de tireurs + 1

16 - LES HOTELS :

La commune de Monéteau dispose d'un important complexe hôtelier
Autoroute A6 Sortie n° 19 (Sortie Auxerre Nord)

- ****Hôtel "Campanile"** tél. : 03.86.40.71.11
- ***Hôtel "1ère Classe"** tél. : 03.86.40.67.77
- ***Hôtel Kyriade** tél. : 03.86.53.25.34
- ***Hôtel "Cerise"** tél. : 03.86.40.55.92
- ***Hôtel "Formule 1"** tél. : 03.86.53.29.02
- ***Hôtel B & B** tél. : 03.86.53.42.42
- ***Hôtel Quick palace** tél. : 03 86 53 44 75

17 - ACCES :

□ Route :

- Autoroute A6 Sortie n°19 (Auxerre -Nord)
- R.N. 6 Echangeur Auxerre Nord en venant de Paris
Voie de contournement d'Auxerre en venant de Lyon
- Par Auxerre Direction Troyes

□ S.N.C.F. :

- Gare de Monéteau
- Gare de Laroche-Migennes (navettes sur demande)



18-Stand matériel :

NATION SPORTS
74 rue Clisson 75013 PARIS
Tel 01 43 43 25 29
Mail : nationsports@wanadoo.fr



Sur le lieu de la compétition

NOUS CONTACTER :

USCM escrime
7, route d'Auxerre
89470 Monéteau

Tél : 03.86.40.64.50
Fax : 03.86.40.64.50
Email : escrime.moneteau@wanadoo.fr
Site Web : moneteau-escrime.weebly.com

oooOOOooo